

## AMBULANCES

## ASSOCIATION NÉE AU SUD

Quelque 53 délégués des communes de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse ont approuvé mercredi à Semsales la constitution de l'association Ambulances du Sud fribourgeois. Une association communale née du retrait de l'Hôpital fribourgeois, qui assumait jusqu'ici (et jusqu'au 31 décembre) certaines tâches du service basé à Vaulruz (LL du 24 novembre). Les statuts seront soumis aux législatifs communaux ce printemps. SZ

## Oppositions au centre logistique

**Saint-Aubin** ► Le centre logistique projeté à Saint-Aubin par la société Grisoni-Zaugg, en collaboration avec von Bergen, a suscité deux oppositions. L'une a été déposée par la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage. Selon la lettre envoyée à la commune de Saint-Aubin, la fondation émet plusieurs griefs à l'encontre du futur centre. L'opposante estime notamment que la procédure pour la nouvelle route d'accès direct vers la route cantonale aurait dû précéder ou au moins être lancée en même temps que le projet de centre

logistique. A son avis, la non-réalisation de cette route remettrait en question l'opportunité d'un centre logistique.

**La fondation** ajoute que la future construction aura également un impact important sur le paysage puisqu'elle sera entourée sur trois côtés par des terres agricoles. Elle remet dès lors en cause le choix de la parcelle. Pour terminer, elle considère que le futur bâtiment d'un niveau, qui s'étendra sur 28 000 m<sup>2</sup>, ne constitue pas une utilisation mesurée du sol comme

l'exige la loi fédérale sur l'aménagement du territoire.

La seconde opposition a été déposée par la commune de Vully-les-Lacs. «Nous ne sommes pas contre le centre logistique. Il s'agit plutôt d'une opposition de forme à l'encontre de la future route d'accès. C'est un moyen de se prémunir par rapport au projet de construire un giratoire sur la route cantonale vaudoise entre Villars-le-Grand et le Haras national et qui a suscité deux préavis négatifs du canton de Vaud», indique le syndic Blaise Clerc. ►

DELPHINE FRANCEY

## Pas d'enquête ouverte

**Cheyres-Châbles** ► Il n'y a pas de dysfonctionnement au sein de la commune de Cheyres-Châbles. Aucune procédure d'enquête administrative ne sera ainsi mise en place, indique la Préfecture de la Broye fribourgeoise dans un communiqué.

Pour rappel, le préfet Nicolas Kilchoer avait lancé une enquête préalable dans le but de clarifier la situation de la nouvelle commune fusionnée, principalement en lien avec la rémunération de l'ancien Exécutif cheyrois. Certains conseillers généraux avaient en effet reproché aux autorités un manque de transparence, car ils avaient augmenté leur rémunération sans en informer les citoyens.

«Aucun droit politique n'a été lésé et la bonne administration de la commune de Cheyres-Châbles ne se trouve aucunement mise en péril», constate le rapport d'enquête préliminaire. ► CHANTAL ROULEAU

Une réflexion est menée pour créer une structure intégrant soins à domicile, EMS, HIB et médecins

## Vers un réseau de santé broyard

« CHANTAL ROULEAU

**Intercantonalité** ► Regrouper tous les acteurs du domaine de la santé de la Broye intercantonale. Voilà le projet ambitieux présenté mercredi soir par le préfet de la Broye fribourgeoise Nicolas Kilchoer, lors de l'assemblée des délégués de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale de la Broye. Alors qu'un rapprochement des soins à domicile fribourgeois et vaudois est en cours et devait être mis en place pour 2019, l'élu propose de lancer une réflexion plus approfondie. «Le rapprochement des soins à domicile devrait être mis en veilleuse pour analyser la situation de façon plus globale. Nous prenons un peu plus de temps mais pour aller plus loin», précise Nicolas Kilchoer.

L'idée est de créer un réseau de santé broyard, soit une structure englobant les soins à domicile des deux cantons, mais également les établissements médico-sociaux (EMS), l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) et les médecins installés. Un directeur général chapeauterait l'ensemble des acteurs. «Il y aurait un seul établissement de santé avec un seul type de dossier patient, un seul système informatique. La communication entre les différents intervenants serait améliorée pour une meilleure prise en charge des patients», explique le préfet.

**Nombreux allers-retours** Car la situation dans la Broye intercantionale n'est pas toujours simple. «Il est difficile pour une personne âgée de se retrouver dans le système de soins. Plusieurs allers-retours entre les différentes structures fribourgeoises et vaudoises sont parfois nécessaires et il doit y avoir une bonne coordination entre elles», souligne Sandra Lambelet Moulin.

La directrice des EMS Les Mouettes, Les Lilas et Les Fauvettes illustre ses propos en présentant le cas d'une personne âgée qui souffrait d'un cancer du poumon et bénéficiait des soins à domicile vaudois. Hospitalisé, le patient s'est fait balader d'une institution à l'autre avant de mourir à l'EMS. «Il n'a pas été traité as-



Outre les soins à domicile, ce sont toutes les structures de soins qui pourraient devenir intercantionales dans la Broye. Keystone-photo prétexte

sez rapidement car les informations n'ont pas suivi. La fin de sa vie aurait pu être plus agréable si la collaboration entre les institutions avait été meilleure», commente Sandra Lambelet Moulin.

Selon le préfet, la solution se trouve dans la convergence des services. «Qu'en pensent les communes?», a-t-il questionné lors de l'assemblée. «Tous les arguments plaident en faveur de ce projet. Il faut aller de l'avant», a notamment répondu Albert Pauchard, syndic de Belmont-Broye.

**Analyse approfondie** Il reste beaucoup de pain sur la planche avant qu'un tel réseau de santé broyard

puisse voir le jour. Mais selon Nicolas Kilchoer, il pourrait être mis en place d'ici trois ou quatre ans. «Nous avons déjà fait une partie du travail dans le cadre du regroupement des soins à domicile. Il s'agit des mêmes étapes mais en intégrant tous les acteurs», insiste l'élu.

Une étude approfondie de la situation doit être menée. Pour ce faire, un groupe de travail fribourgeois sera créé, de même qu'une commission politique médico-sociale, probablement au sein de la Communauté régionale de la Broye (Coreb), et un bureau réunissant les gens qui travaillent dans le domaine. La convention de l'HIB devra être entièrement révisée avant d'être présentée et approuvée par les Grands Conseils des deux cantons. ►



**Tous les arguments plaident en faveur de ce projet**

Albert Pauchard

## DEUX LIEUX PROPOSÉS POUR L'EMS LES MOUETTES

Un deuxième site est en évaluation pour la construction du nouvel EMS Les Mouettes à Estavayer-le-Lac. «Un promoteur va nous faire une proposition pour l'implantation de l'établissement près du Sacré-Cœur. Une étude de faisabilité est en cours», a informé le préfet de la Broye fribourgeoise Nicolas Kilchoer, mercredi soir lors de l'assemblée des délégués de l'association des communes pour l'organisation

médico-sociale de la Broye. Rapelons que le comité de l'association a résilié avec effet immédiat le contrat pour l'extension et la rénovation de l'EMS, projet qui était prévu en premier lieu. Une proposition a déjà été faite pour l'installation de l'EMS dans le quartier de la Prillaz (La Liberté du 23 juillet). «Nous présenterons les deux projets d'ici le printemps prochain. Les communes pourront ainsi faire un choix avant

l'été», précise le préfet. Outre ces informations, les délégués ont approuvé, lors de l'assemblée, les budgets 2018 de l'association. L'ensemble des services prévoit des coûts à charge des communes à hauteur de plus de 8 millions de francs, soit 3,4% de plus que l'an passé. Une hausse est prévue au niveau des indemnités forfaitaires, au service d'aide et de soins à domicile ainsi qu'au service social. CR